

Montagny, le 19 juin 2019



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 12 juin 2019

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 22 membres

Dans sa séance du 12 juin 2019

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis 23/19 concernant les travaux de sécurisation et de renaturation du cours de La Brinaz – participation de la Commune de Montagny pour un montant de **Fr. 471'000.00**
- approuvé les comptes 2018 avec **Fr. 5'086'427.03** aux revenus, **Fr. 5'084'786.60** aux charges, laissant apparaître un **bénéfice de Fr. 1'640.43** après amortissements, attributions et prélèvements aux fonds de réserve
- approuvé le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2018
- amendé et adopté le préavis 26/19 relatif au nouveau Règlement général de police
- renouvelé les organes du Conseil communal :
 - *Président* : **M. Jean-Marc Cochet**
 - *Vice-Présidente*: **Mme Corinne Baltar**
 - *Scrutateurs* : **Mme Fabienne Steiner et M. Jean-Marc Layaz**
 - *Scrutateurs-suppléants* : **MM. Olivier Perret et Jean-Jacques Gonin**
 - *Commission de gestion* : Présidente : **Mme Sandra Van Olmen Ray**
Membres : **Mme Elisa Mira**
M. Pierre-Yves Juillerat
M. Cyril Jeanneret
Mme Corinne Baltar
Suppléants : **M. Marc-Olivier Burdet**
Mme Vanessa Hautier
- pris en compte et entendu la réponse de la Municipalité sur une interpellation de **M. Jean-Marc Layaz**, concernant une demande de plantation d'une nouvelle haie ou d'arbres sur la parcelle se trouvant derrière le collège, afin de favoriser la biodiversité.

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet